

Charte de la Diversité au travail.

Respecter la diversité : une valeur qui nous est chère !

Nous reconnaissons la diversité de pensées, de styles, d'expériences et favorise une culture basée sur le respect et l'égalité des chances.

Nous nous engageons à lutter pour l'égalité de traitement fondée sur :

- le sexe
- l'origine nationale et ethnique
- l'âge
- l'expression de genre
- l'état civil et la situation familiale
- le handicap et la maladie
- les convictions religieuses
- les opinions politiques et philosophiques

Notre engagement s'applique dès le recrutement et jusqu'à la fin des rapports de travail, en particulier dans les situations suivantes :

- conditions et entretien d'embauche
- planification et conditions de travail
- rémunération et promotion
- accès à la formation
- relations avec les collègues, la hiérarchie et la clientèle

Gagnons ensemble en diversité !

Par leurs signatures les représentant.e.s de s'engagent à faire respecter la présente charte

.....
Lieu

.....
Signature

.....
Date

.....
Signature